

# Compte-rendu du conseil inter-crèches

17 janvier 2019

Direction de l'Enfance, des Familles et des Solidarités

Service du Jeune Enfant

## Participants

**Didier MISSENAUD**, Adjoint au maire chargé des affaires scolaires et de la petite enfance

**Anne ATTRAZIC**, Responsable du service du jeune enfant

**Célia CHAUVEL**, Agent administratif du pôle accueil familles, référente du SJE

**Gwenaëlle LE TINIER**, Médecin de la direction de l'enfance

## Lexique

**AP** = auxiliaire de puériculture  
**EJE** = éducatrice de jeunes enfants  
**MACF** = multi-accueil collectif et familial  
**SJE** = service du jeune enfant  
**CAP** = certificat d'apprentissage professionnel  
**MAC** = multi-accueil collectif

## Ordre du jour

- Travaux
- Arrivées des nouveaux personnels
- Projet MAC
- Éveil musical
- Développement durable
- Fin du projet Métakid
- Campagne d'inscription scolaire
- Questions d'intérêt commun des parents

**Crèche du PARC** : **Noëlle FRANCE**, directrice adjointe ;  
Représentantes de parents :  
**Mme LEFRANC** et **Mme LEBRUN**



**Halte-garderie** : **Céline PERRIER**, directrice  
Représentante de parents : **Mme COMBIER**

**Crèche la FARANDOLE** : **Nataline GHEZLI**, directrice adjointe, **Pedro OLIVEIRA**, cuisinier  
Représentantes de parents :  
**Mme BOL** et **Mme FLAMENT**



**MACF Petit Prince** : **Fabienne THOMAS**, directrice  
Représentantes de parents : **Mme DHOUDAIN**



## Travaux

### CRÈCHE DU PARC

Durant l'été 2018, il y a eu six semaines de fermeture pour des travaux de grande envergure :

- Isolation thermique :
  - des huisseries côté avenue Saint-Laurent ;
  - de la toiture.
- Changement des chaudières
- Dans diverses pièces :
  - réfection de la peinture ;
  - changement des revêtements muraux.

Travaux extérieurs :

- réfection du sol souple devant l'unité des Aventuriers et dans le Jardin ;
- pose d'un dalot sur la terrasse devant l'unité des Frimousses ;
- pose de visiophones et changement de l'interphone extérieur.

### CRÈCHE LA FARANDOLE

Installation de nouveaux garde-corps sur les terrasses (à l'étage).  
Le portail de l'entrée doit être changé prochainement.

### MACF LE PETIT PRINCE

- Agrandissement et réfection du jardin (installation d'un toboggan et d'un bac à sable à venir)
- Dans l'unité des bébés : création d'une ouverture entre la salle de bain et la pièce de vie
- Réfections des peintures :
  - dans le groupe des bébés : les dortoirs, la pièce de vie et la salle de bain ;
  - dans le groupe des moyens/grands : la pièce de vie et la salle de bain ;
  - dans les toilettes de l'entrée de la crèche.

### HALTE GARDERIE

La halte-garderie bénéficie des nouvelles chaudières de la crèche du parc.

## Arrivé des nouveaux professionnels

### CRÈCHE DU PARC

- Laëtitia, AP, arrivée le 27 août, unité des Frimousses
- Marie, aide AP, arrivée le 20 août, unité des Loupiots
- Anne, AP, arrivée le 1er octobre, unité des Aventuriers
- Marie, aide AP, arrivée le 2 janvier 2019, unité des Frimousses
- Gwenaëlle, AP est revenue de son congé parental en janvier

### CRÈCHE LA FARANDOLE

- Tiffany, aide AP, arrivée le 1er octobre, unité des Loustics
- Dominique, aide AP, mutation depuis la crèche du Parc au 1er septembre
- Claire, retour de congé parental en octobre, unité des P'tits Doux
- Vincent, cuisinier, arrivé en novembre

### MACF LE PETIT PRINCE

- Absatou, AP, arrivée le 1er août dans l'équipe des moyens/grands
- Ida, cuisinière mutée de la crèche Farandole, arrivée le 1er septembre
- Eva, aide AP, arrivée le 10 décembre, a rejoint l'équipe des moyens/grands
- Mélanie, AP, arrivée le 7 janvier 2019 dans l'équipe des bébés

### HALTE GARDERIE

- Léa, aide AP, arrivée en octobre

## Projet MAC

En 2018, par le biais d'un questionnaire, les familles accueillies et celles en liste d'attente ont pu exprimer leurs besoins au sujet des nécessités d'accueil : horaires d'ouvertures des structures, nombre de jours d'accueil par semaine. L'analyse a été envoyée aux familles en septembre dernier. Il en est ressorti la nécessité de réviser les horaires d'ouverture et les modalités d'accueil hebdomadaire.

C'est pourquoi au 1<sup>er</sup> septembre 2019, l'accueil du service jeune enfant évoluera : les crèches collectives du Parc et de la Farandole ainsi que la halte-garderie la Boîte à Coucou muteront en Multi-Accueils Collectifs (MAC), à l'instar du fonctionnement actuel de la structure du Petit Prince (quartier de Mondétour).

Cela permettra que les enfants puissent être accueillis sur des contrats allant d'une demi-journée jusqu'à 5 jours par semaine et que chaque quartier d'Orsay soit ainsi en mesure d'offrir des accueils collectifs diversifiés.

Par ailleurs, les horaires d'accueil seront dorénavant :

- Pour le MACF du Petit Prince : de 7h45 à 18h45
- Pour le MAC du Parc : de 7h45 à 18h45
- Pour le MAC de la Farandole : de 7h45 à 18h45
- Pour le MAC de la Boîte à Coucou : de 8h à 18h, fermeture à 12h le mercredi

De plus, le nom de la halte-garderie « la Boîte à Coucou » est en cours de changement.

## Éveil musical

Dans un objectif d'éveil sensoriel du tout petit, ce temps de développement par la musique permet d'apaiser les enfants. Ce projet est porté par Pedro (cuisinier de la crèche de la Farandole). Chaque structure en bénéficiera jusqu'au printemps. Pour les enfants et les professionnels, les bénéfices sont :

- du plaisir ;
- de l'apaisement ;
- de la stimulation sensorielle ;
- de l'aide au développement.



## Développement durable

Depuis un an environ, une réflexion est menée sur le développement durable au sein des structures d'accueil. Les équipes de chaque établissement ont réalisé un diagnostic des pratiques et proposé des axes de progrès.

Ainsi, a été mené dans toutes les structures un travail sur le tri des déchets, afin de le rendre facile et accessible dans toutes les pièces, ainsi qu'une sensibilisation à l'éclairage.

L'année prochaine, nous poursuivrons nos réflexions :

- en proposant un cahier de créativité mettant en avant des activités, des décorations réalisées avec du matériel de récupération (et s'appuyant sur le travail déjà réalisé par les EJE de la crèche du Parc) ;
- en s'interrogeant sur l'utilisation du matériel jetable lors des diverses festivités ;
- en menant une campagne de sensibilisation sur le juste dosage des produits d'entretien auprès des professionnels.

Il s'agit d'un travail au long cours qui demande pédagogie et patience, afin d'avancer à petits pas mais assurance !

Les objectifs se focalisent ainsi surtout sur les économies d'énergie, le recyclage des déchets et la diminution de l'usage de produits chimiques.

## Pour les enfants nés en 2016 : préparation de leur rentrée de septembre 2019

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2016 doivent être enregistrées auprès du pôle accueil familles en mairie avant le 1<sup>er</sup> mars 2019.

Pour préparer ces enfants à leur entrée à l'école, nous suggérons d'accoler leurs congés d'été à la rentrée scolaire ou de prévoir une semaine sans crèche avant la rentrée : n'hésitez pas à échanger avec les équipes à ce sujet.

### Pièces à fournir pour l'inscription scolaire :

- Livret de famille.
- Cartes d'identité des deux parents.
- Justificatif de vaccination.
- Justificatif de domicile sur Orsay de moins de trois mois (EDF, téléphone, loyer...).
- Le jugement justifiant de la garde de l'enfant en cas de séparation ou de divorce.
- Si l'enfant réside chez un tiers, fournir une attestation sur l'honneur de la personne qui l'héberge ainsi qu'une copie de sa carte d'identité et de son justificatif de domicile.

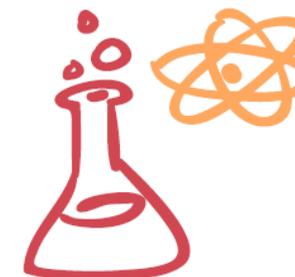
## Projet MetaKids

### Rappel du partenariat avec l'Institut Pasteur pour le projet MetaKids

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Pasteur, les crèches du Parc et de la Farandole ont participé à ses recherches dans le cadre du projet « MetaKids ». Ce projet consiste à collecter les couches contenant des selles des enfants afin d'en caractériser le contenu en micro-organismes. L'ADN de ces micro-organismes en est extrait et analysé afin de mieux comprendre leur diversité et leur métabolisme au cours des premières années de vie des enfants.

Ce projet, débuté en septembre 2017, devait durer trois ans. Mais, devant le grand nombre d'échantillons déjà reçus et le départ par déménagements de plusieurs enfants inclus dans l'étude, l'institut Pasteur a mis fin, en décembre dernier, à la collecte des couches pour le projet MetaKids.

Le chercheur en charge de l'étude est très satisfait du travail réalisé, puisqu'un millier d'échantillons ont été recueillis par les structures du Parc et de la Farandole et vont permettre à son équipe de travailler pendant plusieurs années. Il remercie vivement la commune et tous les acteurs impliqués, professionnel-les, parents, enfants... pour leur contribution.



## Questions des parents

### Alimentation biologique :

« pourquoi ne pas proposer plus de produits Bio notamment le non transformé (yaourt, lait, fromage, pain, légumes secs, pâtes, fruits) ? Des actions de parents d'élèves sont en cours auprès de la mairie d'Orsay pour plus de bio dans les cantines scolaires donc le moment est opportun pour développer cet axe d'autant que des solutions existent, localement proches et ayant fait leurs preuves ».

- Actuellement, la municipalité étudie la possibilité d'augmenter le nombre de produits bio au menu des enfants et aussi de mieux mettre en valeur ceux qui sont déjà utilisés. Un article est paru récemment dans le magazine d'Orsay.



### Laitages :

« Les laitages ne sont pas systématiquement proposés lorsque les plats types gratin, en contiennent. Or cela pose problème pour les enfants qui n'ont pas aimé et du coup ne vont rien manger d'autre que du pain et de l'eau (un exemple concret m'a été rapporté). Est-il possible de proposer un laitage systématique (yaourt, fromage, etc...) ? »

- Les recommandations du Plan National Nutrition Santé sont respectées dans les structures en proposant des apports équilibrés. Si les enfants ne souhaitent pas manger leur repas dans sa totalité, il ne leur est pas proposé d'aliments de substitution. Il revient donc aux parents de compenser.

### Nid de frelons asiatiques :

« Une restriction de sortie a été appliquée pour la crèche de la Farandole suite à la découverte d'un nid de frelons dans la cours des sections du RDC. Par contre, étonnamment, l'école maternelle n'avait aucune information ni aucune consigne dans la même période.

Les familles n'ont été alertées que par le bouche à oreille du personnel de la crèche mais il n'y a avait pas de communiqué écrit affiché au sein de la crèche »

- Lors de cet épisode, les informations étaient données aux familles au moment des transmissions. L'information pouvant changer quotidiennement (destruction du nid et évolution des conditions thermiques), la direction a priorisé une information orale plutôt qu'un affichage.

### Pointage :

« Est-il prévu de déplacer la pointeuse qui concerne les sections de l'étage puisque les cartes sont conservées en section ? Cette pratique de conserver les cartes en section et d'interdire de badger avant de récupérer l'enfant est-elle commune à toutes les crèches ? Les anomalies de pointage sont-elles résolues grâce à ce système ? »

- Il n'est pas prévu de déplacer la pointeuse. Bien qu'elles ne soient pas un dû, les 10 minutes de tolérance sont utilisables pour ne pas se presser, notamment dans les escaliers. La modification de la pratique de pointage mise en place à la crèche Farandole est également envisageable et envisagée dans les structures qui le nécessitent. Pour rappel, le temps de transmission est inclus dans la plage horaire choisie et définie par chaque famille sur le contrat. Chaque famille doit donc badger en arrivant, avant les transmissions du matin, puis en partant, après les transmissions du soir.

À la crèche de la Farandole, depuis la mise en place de ce procédé, il y a une nette amélioration des pointages et une forte baisse des oublis. C'est un gain de temps de travail professionnel à l'avantage de l'accompagnement des enfants.



### Épisode neigeux :

*« faut-il s'attendre aux mêmes consignes qu'à l'hiver 2018 avec une fermeture systématique à 17h30 au lieu de 18h30 en cas de neige ?  
L'heure non effectuée est-elle remboursée aux familles de manière automatique ? »*

En février 2018, lors de l'épisode neigeux, les recommandations de la préfecture étaient de conserver les enfants à domicile. Dans ce contexte, pour faciliter le fonctionnement des structures subissant un manque d'effectif, et afin de permettre un accueil optimal aux enfants ne pouvant être gardés par leurs proches, la municipalité a recommandé, aux parents qui le pouvaient, de garder leur enfant avec eux. Encore merci pour leur solidarité !

Durant ces deux jours, en raison du maintien d'un accueil dans les établissements, il n'était pas envisageable de ne pas facturer les jours d'absences de vos enfants. Mais il a été accordé la possibilité d'y poser des congés.

Cependant, les structures du service jeune enfant étaient ouvertes sur des plages horaires plus restreintes (de 8h à 17h30). Les éventuelles heures du contrat avant 8h ou après 17h30 ont été décomptées des factures puisque les structures étaient fermées.

Bien que les services municipaux mettent tout en œuvre pour prévenir de telles situations, en cas de renouvellement d'un épisode de cet ordre, la procédure serait sensiblement identique.

#### Crèche du Parc

7, avenue saint Laurent  
01 60 49 11 30  
crecheparc@mairie-orsay.fr

#### Crèche Farandole

1, allée Françoise Dolto  
01 69 07 74 24  
crechefarandole@mairie-orsay.fr

#### MACF Le Petit Prince

6, avenue de Montjay  
01 60 92 39 60  
multiaccueil@mairie-orsay.fr

#### Halte-garderie

7, avenue Saint-Laurent  
01 60 49 11 33  
haltegarderie@mairie-orsay.fr

#### Célia CHAUVEL

Agent du Pôle Accueil Familles  
01 60 92 80 71  
accueilfamilles@mairie-orsay.fr

#### Didier MISSENERD

Adjoint au Maire en charge de la  
petite enfance et des affaires scolaire  
didier.missenard@mairie-orsay.fr

#### Sarah KRIMI

Directrice de l'enfance  
directriceenfance@mairie-orsay.fr

#### Anne ATTRAZIC

Responsable du service du jeune enfant  
responsablejeuneenfant@mairie-orsay.fr